

Pièces à joindre pour une demande d'agrément de gardien de fourrières

- le formulaire de demande d'agrément, ci-joint, daté et signé ;
- l'annexe 1 (« prise d'engagement »), ci-jointe, complétée, datée et signée ;
- une copie recto verso de la carte nationale d'identité des salariés amenés à conduire le ou les véhicules de dépannage ;
- une copie recto verso de votre permis de conduire et de celui des salariés amenés à conduire le ou les véhicules de dépannage ;
- un extrait du registre du commerce datant de moins de 3 mois ;
- une copie de la carte grise du ou des véhicules de dépannage ;
- une copie recto verso de la carte blanche barrée bleue du ou des véhicules de dépannage ;
- des photographies couleurs du ou des véhicules de dépannage, du terrain de votre installation, ainsi que de l'ensemble de la clôture.